



LES PREMIERS MINISTRES S'ENTENDENT SUR L'ASSURANCE-EMPLOI ET SUR LA TENUE D'UN SOMMET SUR LES REVENUS DE RETRAITE

REGINA, 6 août 2009 – Les premiers ministres conviennent qu'il est urgent de moderniser le régime d'assurance-emploi afin qu'il puisse répondre aux besoins d'une main-d'œuvre et d'une économie modernes. Ils demandent également la tenue d'un sommet national sur les revenus de retraite.

Un programme d'assurance-emploi moderne

Les premiers ministres conviennent que les principes suivants devraient être utilisés pour la modernisation du régime d'assurance-emploi :

1. L'assurance-emploi doit fournir une aide transitoire pour aider les travailleurs sans emploi à traverser ces périodes économiques difficiles. La réforme doit mettre un nouvel accent sur la formation. Le gouvernement fédéral doit accroître le montant alloué pour la formation, les autres mesures actives pour l'emploi et les prestations de maternité, en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
2. L'assurance-emploi doit offrir un soutien équitable aux Canadiens, sans égard au lieu où ils résident.
3. Le régime d'assurance-emploi doit être simplifié et le nombre de régions, qui est présentement de 58, devrait être rationalisé.
4. Les réformes ne doivent pas diminuer l'accès ni le niveau des prestations par rapport aux normes actuelles.
5. Le régime doit être abordable, viable et financé à partir d'un fonds autonome et indépendant.

Un sommet national sur les revenus de retraite

Les premiers ministres demandent qu'une attention immédiate soit portée à la manière dont les régimes de retraite publics et privés peuvent mieux répondre aux besoins des Canadiens arrivant à la retraite. Ils demandent au gouvernement fédéral de tenir un sommet national sur les revenus de retraite.

Les ministres des Finances ont déjà créé un groupe de recherche sur la couverture des régimes de retraite et les revenus à la retraite. Les premiers ministres considèrent qu'il s'agit là d'une première étape intéressante. Toutefois, en raison de la nature urgente de cette question, ils demandent aux ministres des Finances de leur présenter d'ici la fin de l'année des options de réforme par le secteur privé et les gouvernements.

Le sommet national devra avoir lieu d'ici 2010 et réunir les provinces, les territoires, le gouvernement fédéral, les parties intéressées et des experts pour discuter des options visant à améliorer les possibilités d'épargne pour les Canadiens et à les encourager à épargner davantage.

- 30 -

Renseignements :

Ian Hanna
Conseiller aux communications
Bureau du premier ministre de la Saskatchewan
306 787-2127
ian.hanna@gov.sk.ca